

## AVIS D'IMPÔT 2014

### TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune et divers organismes  
CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC  
votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

M THOMAS THIBAUT  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

#### Vos références

Numéro fiscal (vous) : 14 69 517 608 160 C  
Référence de l'avis : 14 34 7329576 79

Identification de votre imposition :  
Département : 340  
HERAULT  
Commune : 299  
SERIGNAN  
Lieu d'imposition : 0144  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN

Numéro FIP : 340 79 39 4856038789 3  
Numéro de rôle : 770  
Date d'établissement : 12/09/2014  
Date de mise en recouvrement : 30/09/2014

#### Votre situation

##### MONTANT À PAYER

Au plus tard le **17/11/2014** **1333,00 €**

##### Détail du montant à payer

Montant de votre taxe d'habitation 1200,00 €  
Montant de votre contribution à l'audiovisuel public 133,00 €

34045

Vous avez payé en ligne votre dernière échéance de taxe d'habitation.

Vous pouvez à nouveau payer en ligne sur [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr) à la rubrique « Mon espace » :  
Particulier < J'accède avec mon mot de passe < Payer en ligne mes impôts.

Vous pouvez également adhérer au prélèvement à l'échéance sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) pour ne plus avoir de démarches à effectuer lors de vos prochaines échéances.

Pour 2015, vous pouvez adhérer au prélèvement mensuel.

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
<b>340793948560387893</b>	M THOMAS THIBAUT	<b>S</b>	<b>196792</b>	<b>1,00 3</b>

### TAXE D'HABITATION 2014 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement		
Valeur locative brute ❶	3941		3941	3941		
Valeur locative moyenne	2625		2625	2625		
<b>❷</b> A B A T T E M E N T S	• Général à la base		245			
	• Personne(s) à charge					
	- Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	10 %		10 %		
	- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15 %		15 %		
	• Spécial à la base					
• Spécial handicapé						
Base nette d'imposition ❸	3941		3696	3941	Total des cotisations	1187
Taux d'imposition 2014	17,96 %		12,8 %	0,143 %		
Cotisations 2014 ❹	708		473	6		
Taux d'imposition 2013	17,96 %		12,8 %	0,143 %	Frais de gestion ❺	+ 13
Rappel cotisations 2013	701		468	6	Prélèvement pour base élevée ❻	
Variation en valeur	+7		+5	0	Prélèvement sur résidences secondaires ❼	
Variation en pourcentage	+1 %		+1,07 %	0 %	Plafonnement selon le revenu ❼	
Abattements de référence 2003/ 2014 ❽	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE		
• Général à la base						
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)						
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)						
• Spécial à la base						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2013 ET 2014						
	ANNÉE 2013	ANNÉE 2014	En valeur	En pourcentage		
(a) Cotisations	1188	1200	+12	+1,01 %		
(b) Allègements						
(c) = (a) - (b) Somme à payer	1188	1200	+12	+1,01 %		
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 1 RÉGIME P						
Taux global 2000 corrigé ❸	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt
22,15 %	2990139360G	Maison		H	3941	1200
Cotisation référence 2003 ❹						

### MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2014

133

Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision

### Vos démarches

⇒ **Par internet :** [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.

⇒ **Par téléphone :** Votre centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement :

0 810 012 034\* - courriel : [cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr)

- courrier : centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2

Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 IMPOTS (0810 46 76 87)\*.

Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place :**

Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

• sur le paiement de votre impôt :

TRESORERIE DE SERIGNAN

144 AVE DE LA PLAGE - 34410 SERIGNAN

Tél : **04 67 32 09 04** Courriel : [t034045@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t034045@dgfip.finances.gouv.fr)

Accueil du public : LU MA ME JE 8H30 A 12H30 OU SUR RDV FERME LE VENDREDI

• sur le montant de votre impôt :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS BITERROIS - S.A.I.D. SERIGNAN

9 AVENUE PIERRE VERDIER - CS 10564 34537 BEZIERS CEDEX

Tél : **04 67 35 69 44** Courriel : [sip.beziers-biterrois@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.beziers-biterrois@dgfip.finances.gouv.fr)

Accueil du public : LU MA JE VE 8H30-12H 13H30-16H OU SUR RDV FERME LE MERCREDI

\* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)